

FORMATION POUR MONITEUR·ICES DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2023 JANVIER A JUILLET



Formations « Charte de Qualité »

La Charte de Qualité s'associe à divers partenaires afin de proposer un programme de formation couvrant les domaines :

Animation et encadrement (page 2)

Ces ateliers dispensés par les Cemea permettent d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat.

et Prévention et sécurité (page 3)

Ces formations dispensées par des partenaires spécialistes dans leur domaine sont destinées aux personnes qui débutent comme à celles plus expérimentées.

A qui s'adressent ces formations ?

En priorité, aux membres des équipes d'encadrement engagés dans les organismes de vacances de la Charte de qualité, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

Conditions d'accès

En fonction du contexte et de son évolution, les conditions d'accès aux formations peuvent varier. Les adaptations éventuelles sont communiquées à l'inscription.

Descriptions et choix des formations

Il est recommandé de consulter les objectifs et les conditions de participation des formations et de faire son choix après discussion avec l'organisme de vacances.

A consulter sur www.chartedequalite.ch

Plusieurs formules permettent de réaliser le **parcours chartocompatible** concentré dans le temps (voir calendrier page 4).

Certains ateliers sont proposés en ligne. Ils sont ouverts en priorité aux monos ne résidant pas sur Genève. Merci de participer à ces ateliers depuis un ordinateur.

Attestation de Chartocompatibilité

Après avoir terminé le parcours chartocompatible, nous vous invitons à demander une attestation de chartocompatibilité à info@chartedequalite.ch en joignant vos attestations de participation.

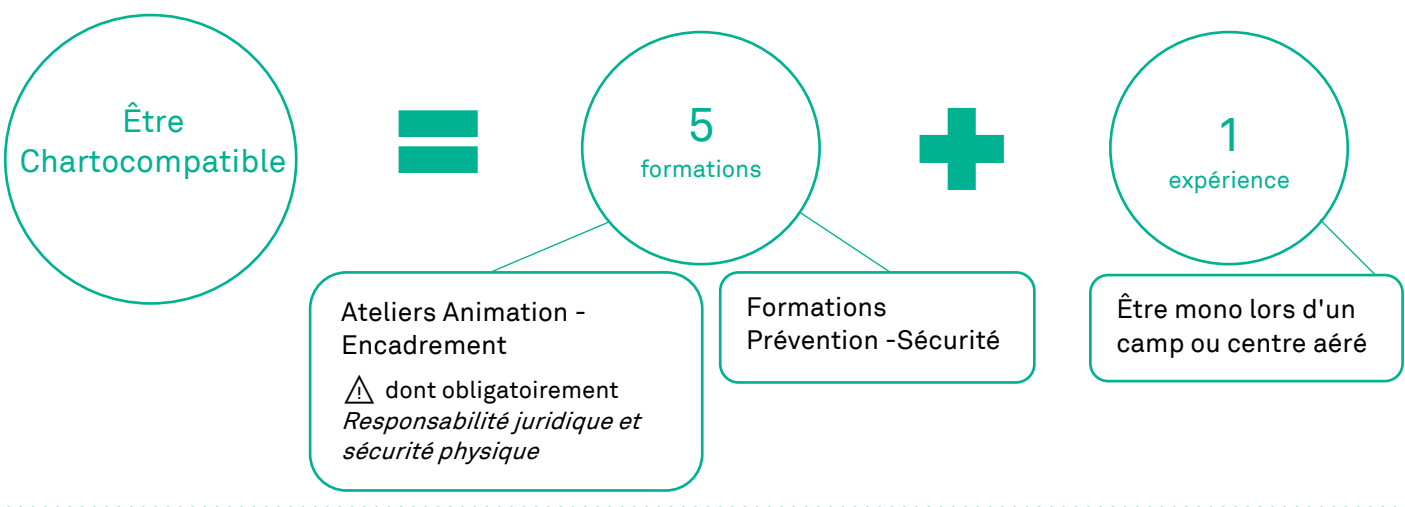
Equivalences au parcours Chartocompatible

La liste des formations équivalentes et des parcours reconnus figurent à l'article 11 des Règles de base et sont disponibles sur www.chartedequalite.ch. Si vous êtes concerné.es, nous vous recommandons de demander une attestation de chartocompatibilité

Parcours chartocompatible

Le parcours complet correspond à **5 formations ET une expérience de monitorat** en camp de vacances.

Tous les ateliers **Animation et encadrement** et les formations **Prévention et sécurité** font partie du parcours pour devenir chartocompatible, indépendamment de leur durée.



INSCRIPTIONS SUR www.chartedequalite.ch/formation

et ici →



Charte de qualité
Chemin de l'Épargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

ANIMATION ET ENCADREMENT

Cemea (Centre d'Entraînement Aux Méthodes d'Éducation Active)

Formations « Charte de Qualité »

Ces formations réalisées en partenariat avec les Cemea, permettent d'acquérir les connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat et devenir « chartocompatible ».

Choix des ateliers

Le choix des ateliers peut se faire selon les thématiques en sélectionnant des ateliers individuels ou en optant pour une formule (plusieurs ateliers regroupés).

Dans tous les cas, il est recommandé de consulter les objectifs des ateliers et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

Les descriptions et objectifs des ateliers sont disponibles sur www.formation-cemea.ch/charte

Lieu et Contact

Les formations ont lieu aux Cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève, 022 940 17 57 - contact@cemea-romandie.ch

Prix de la formation

Gratuit pour les encadrant-es d'organismes membres de la Charte de Qualité.

Inscription prioritaire pour les encadrant-es d'organismes membres de la Charte de Qualité.

Pour les encadrant-es d'organismes non-membres de la Charte de Qualité, les ateliers sont payants. La somme de 30.- par atelier est facturée.

Horaires

Les ateliers individuels ont lieu en soirée du lundi au vendredi de 18h30 à 21h30, sauf autres horaires indiqués (voir calendrier p4).

Des ateliers en journée sont proposés début juillet de 9h à 12h et/ou de 13h à 16h avec la possibilité d'en suivre un le matin et/ou un autre l'après-midi.

Annulation d'un atelier

Les Cemea se réservent le droit d'annuler une formation si le nombre minimum d'inscrit-es n'est pas atteint.

Les personnes inscrites sont avisées par écrit ou par téléphone 7 jours ouvrables avant la formation et des solutions de remplacement leur sont proposées.

Liste des ateliers proposés en 2023

Ces ateliers peuvent varier d'une année à l'autre

- └ Responsabilité juridique et sécurité physique#
- └ Attitudes éducatives#
- └ Besoins de l'enfant ou de l'adolescent.e#
- └ Choisir et préparer une activité
- └ Animer une activité
- └ Animer un centre aéré
- └ Ces enfants qui nous mettent en difficulté
- └ Gestion des confidences
- └ Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances
- └ Prévention et gestion des conflits
- └ Relations avec les parents
- └ Sanctions et punitions

Ces ateliers aussi sont proposés en ligne. Dans ce cas, ils sont ouverts en priorité aux monos ne résidant pas sur Genève. Merci de participer à ces ateliers depuis un ordinateur.

Formules (regroupant plusieurs ateliers)

- └ **Weekend « 4 Ateliers Charte » : Samedi et dimanche de 9h à 16h30**
Une cinquième formation est nécessaire pour compléter son parcours chartocompatible. A choisir parmi les autres ateliers (voir calendrier p4).
Inscription au WE entier uniquement.
- └ **Semaine « 5 Ateliers Charte » : En juin du lundi au vendredi de 18h30 à 21h30**
Permet de réaliser l'ensemble des formations du parcours chartocompatible sur 5 soirs d'une même semaine (voir calendrier p4).

Absence à la formation

En cas de désistement ou d'absence non annoncée au moins 7 jours avant l'atelier, une taxe de 30.- sera facturée.

Attestations de participation

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant-e à la fin des formations.

INSCRIPTIONS SUR www.chartedequalite.ch/formation

Charte de qualité
Chemin de l'Épargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

ESPAS (Espace de Soutien et de Prévention des Abus Sexuels)

Prévention des abus sexuels

Ces ateliers **de 3h** ont pour but d'aborder les notions de *contact sain* et d'*abus sexuels* mais aussi d'identifier les situations à risques dans son association, de repérer des pistes de réflexion à mettre en place pour prévenir les abus sexuels et de connaître les lois en vigueur. A travers des présentations et des jeux de rôles, les participants.es pourront se mettre en situation, à l'écoute d'un enfant qui se confie ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés, pour savoir comment réagir et à qui s'adresser.

Cet atelier permet de respecter la recommandation de prévention des abus sexuels de la Charte, d'avoir minimum une personne formée par équipe de camp.

SSS (Société Suisse de Sauvetage)

Activités aquatiques

Cette formation permet de respecter les recommandations de la SSS en donnant les outils pour encadrer une baignade en toute sécurité et repérer les dangers.

La participation au Brevet Base Pool ET au Module Lac est nécessaire pour faire valoir cette formation dans le parcours Charte. Il s'agit d'une formation exigeante, il convient de s'entraîner afin de s'assurer d'être capable de nager les minimums requis pour intégrer les cours.

Prix

Gratuit pour les encadrants.es des membres de la Charte de Qualité ayant réussi les tests d'entrée. En cas d'absence non justifiée (certificat médical), d'échec au test d'entrée et les non-membres : 220.-

Brevet

A la fin de la formation, en cas de réussite des tests d'aptitudes chaque participant.e reçoit un identifiant SSS.

SAMARITAINS (1ers secours)

Cette formation permet aux encadrant-es de camps de vacances de connaître les premiers gestes de secours et de répondre aux questions spécifiques lors d'accueil de mineurs. Elle comporte de nombreux exercices pratiques.

D'une durée de 14h sur deux jours, elle inclue :

┐ Cours sauveteur

Nécessaire à l'inscription **au permis de conduire**

┐ 1er secours en camps de vacances

Spécifique à la fonction de monitorat avec des enfants de 6 à 14 ans.

Lieu et horaires

- ┐ En présentiel dans les locaux des Cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève les lundi 13 février et vendredi 23 juin de 18h à 21h ; le samedi 10 juin de 9h15 à 12h15.
- ┐ En ligne de 18h à 21h les mardi 21 mars#, mercredi 5 avril# et mercredi 24 mai#.

Les ateliers à distance sont ouverts en priorité aux monos ne résidant pas sur Genève. Merci d'y participer depuis un ordinateur.

Prix

Gratuit pour les encadrants.es des membres de la Charte.

Attestation

Une attestation de présence est remise à chaque participant.e à la fin de la formation.

- ┐ **Brevet « BASE POOL »** : connaissances de base du sauvetage aquatique dans une piscine.

Lieu et Horaires à définir.

Cours en piscine pour une durée totale de 7h.

Inscription sur le site de la Charte ET obligatoirement sur www.formation.sss.ch

Pré-requis

Avoir 12 ans et savoir se déplacer en sécurité dans l'eau, soit nager 100m en 3 min maximum.

- ┐ **Module « LAC »** : pour passer de la piscine à l'eau libre.

Lieu et Horaires à définir.

8h de cours au total. Inscription sur le site de la Charte ET obligatoirement sur www.formation.sss.ch

Pré-requis

Avoir réussi le Brevet Base Pool et nager 300m en 10 min maximum, dont la 1ère min sur le dos.

INSCRIPTIONS SUR www.chartedequalite.ch/formation

Charte de qualité
Chemin de l'Epargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

FORMATION POUR MONITEUR-ICES DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2023 JANVIER A JUILLET

Groupement
genevois pour
la qualité dans
les organismes
de vacances

charte
de qualité

CEMEA							
Animation - encadrement	Ateliers individuels	Janv/Fév	Mars/Avril	Mai	Juin	Juillet	
	De 18h30 - 21h30 sauf autre horaire indiqué						
	1. Responsabilité juridique et sécurité physique	Ma 24 janv			Me 3 mai# Lu 15 mai#	Lu 5 juin Lu 12 juin# Lu 26 juin#	Me 5juil (9h-12h)
	2. Attitudes éducatives	Me 25 janv	Je 23 mars		Me 17 mai#	Ma 6 juin Ma 13 juin#	Lu 3juil (9h-12h)
	3. Besoins de l'enfant ou de l'adolescent.e		Me 22 mars Me 26 avril		Ma 16 mai#	Me 7 juin	Ma 4juil (9h-12h)
	4. Choisir et préparer une activité				Me 31 mai	Je 8 juin	
	5. Animer une activité		Lu 13 mars		Lu 8 mai	Ve 9 juin	
	6. Animer un centre aéré				Lu 22 mai		
	7. Ces enfants qui nous mettent en difficulté	Ve 3 fév					Ma 4juil (13h-16h)
	8. Gestion des confidences				Me 24 mai		
	9. Gestion de la vie quot. en camps de vacances		Ve 10 mars Je 27 avril				
	10. Prévention et gestion de conflits	Ma 7 fév				Ve 16 juin	Me 5juil (13h-16h)
	11. Relations avec les parents						Lu 3juil (13h-16h)
12. Sanctions et punitions				Ve 5 mai Ma 30 mai			
Formules							
Weekend « 4 Ateliers Charte » de 9h à 16h30							
Ateliers 1. 2. 3. et 4.	Sa 4 & di 5 fev	Sa 11 & di 12 mars		Sa 6 & di 7 mai	Sa 17 & di 18 juin	Sa 1 & di 2 juil	
Semaine « 5 Ateliers Charte » Lundi à vendredi de 18h30 à 21h30							
Ateliers 1. 2. 3. 4. et 5.					Du 5 au 9 juin		

Ateliers en ligne

ESPAS						
Prévention - sécurité	Prévention des abus sexuels	Lu 13 fév	Ma 21 mars# Me 5 avril#	Me 24 mai#	Ve 23 juin	
	de 18h à 21h					
	de 9h15 à 12h15				Sa 10 juin	
SSS						
Prévention - sécurité	Activités aquatiques : Brevet Base Pool Module Lac		<i>Dates à définir</i>	<i>au printemps</i>		
	SAMARITAINS					
	Brevet de sauvetage et 1er Secours en camps		Sa 1 & di 2 avril	Sa 13 & di 14 mai		

Ateliers en ligne

INSCRIPTIONS SUR www.chartedequalite.ch/formation

et ici →



Charte de qualité
Chemin de l'Épargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch